

CONCOURS FRANCOPHONIE 2016
« La bande dessinée au service de la francophonie »
« Jeune et volontaire »

RÈGLEMENT

L'Institut français de Chypre et le Ministère de l'Éducation et de la Culture proposent pour l'année scolaire 2015-2016 le concours sur le thème : « **La bande dessinée au service de la francophonie** » (catégorie collèges) et « **Jeune et volontaire** » (catégorie lycées).

Article 1 – Participation

Ce concours s'adresse aux classes de collèges, de lycées et d'écoles techniques, publics et privés, de la République de Chypre. Les élèves ayant la nationalité d'un pays francophone en sont exclus.

Article 2 – Inscription

Chaque groupe candidat sera composé de **deux élèves** et placé sous la responsabilité d'un enseignant de français de son établissement. Chaque enseignant ne pourra présenter **que 3 groupes**, indépendamment du nombre d'établissements dans lesquels il exerce. Celui-ci inscrira son groupe/ses groupes auprès de l'Institut français de Chypre. L'inscription peut être effectuée par voie postale (B.P. 24352 - 1703 Nicosie) ou par télécopie au numéro 22772146. Le formulaire d'inscription au concours doit impérativement porter la signature du chef de l'établissement, ainsi que le cachet de l'établissement.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 décembre 2015.

Une confirmation d'inscription sera adressée à l'enseignant coordinateur. Chaque groupe se verra alors attribuer un numéro d'inscription.

Article 3 – Contenu de l'épreuve

Catégorie Collèges

Il s'agit de présenter sous forme de BD les raisons pour lesquelles il est important pour les jeunes d'apprendre les langues et le français en particulier.

La BD :

- sera faite entièrement en français,
- sera faite/présentée sur un carton format A3,
- doit contenir entre 10 - 16 vignettes **créées par les candidats**.

Le texte des bulles comportera entre 80 et 100 mots.

Catégorie Lycées – Écoles Techniques

Il s'agit de contacter une association de volontariat à Chypre, de participer à une de ses actions et de présenter sous forme de panneau de format A3 :

- la description de l'action
- les acteurs concernés (répartition des tâches – ne pas mentionner les noms des personnes impliquées)
- les étapes suivies
- les résultats obtenus

La présentation:

- sera faite entièrement en français
- comportera entre 180 et 200 mots de texte
- sera accompagnée de dessins et/ou de photos originaux.

Article 4 – Sélection des finalistes

Les groupes candidats devront déposer ou faire parvenir à l'Institut français de Chypre (le cachet de la poste faisant foi) leur production avant le **vendredi 5 février 2016 (13h00)**. Le numéro d'inscription devra être clairement indiqué. L'anonymat devra être respecté de telle sorte qu'aucun participant ne puisse être identifié. Le nom de l'établissement, des candidats ou leur photo ne doit figurer sur aucune production, quelle que soit la catégorie.

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- qualité esthétique de la présentation
- cohérence textuelle et illustrative de la présentation
- qualité et précision de la langue
- originalité de la présentation

Le jury sélectionnera les douze meilleures productions - 6 collèges et 6 lycées/écoles techniques - qui participeront à l'épreuve finale.

La liste des groupes sélectionnés pour l'épreuve finale sera rendue publique le **vendredi 26 février 2016**.

Article 5 – Épreuve finale

L'épreuve finale aura lieu le **mercredi 9 mars 2016 à Kasteliotissa**, à Nicosie. Chaque groupe finaliste commentera sa production devant le jury (choix des questions soulevées et des solutions proposées).

A l'issue de la délibération, le jury décernera les prix suivants :

- 3 prix collèges (1^{er}, 2^e et 3^e prix)
- 3 prix lycées/écoles techniques (1^{er}, 2^e et 3^e prix)

Article 6 – Remise des prix

Les trois groupes vainqueurs de la catégorie *collèges* et les trois groupes vainqueurs de la catégorie *lycées/écoles techniques* seront convoqués à une cérémonie de remise des prix où la prestation de chaque groupe sera répétée en présence du public. **La cérémonie aura lieu le mercredi 16 mars 2016 à Kasteliotissa, à Nicosie.**

Le premier prix de la catégorie collèges sera un voyage en France, pendant la première semaine de juillet 2016, pour le groupe lauréat avec un accompagnateur (enseignant lauréat).

Les prix de la catégorie lycées / écoles techniques sont les suivants :
Participation des six lauréats au programme Euroscola qui aura lieu à Strasbourg **le 28 avril 2016** avec un accompagnateur (enseignant lauréat).

Pour avoir droit de participation au programme Euroscola, les candidats :

- doivent avoir au moins 15 ans au 27 avril 2016 :
- ne doivent pas déjà avoir participé à une mission Euroscola à Strasbourg.

Les enseignants doivent renseigner les élèves candidats (catégorie lycées / écoles techniques) des conditions présentées ci-dessus, avant l'inscription au concours. Il faudrait aussi noter qu'aucun lauréat ne pourra être remplacé par un autre, dans le cas d'indisponibilité du premier.

N.B. Synthèse du calendrier :

- **11 décembre 2015** : date limite d'inscription
- **5 février 2016** : date limite de dépôt des productions
- **26 février 2016** : publication de la liste des douze groupes finalistes
- **9 mars 2016**: épreuve finale
- **16 mars 2016** : remise des prix